

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, prenez avis qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration :

Mardi 4 mai 2021, à 20 h
Cette séance sera tenue par visioconférence.

Notez qu'il est possible d'adresser des questions aux membres du conseil d'administration avant la tenue de la séance en les transmettant à l'adresse suivante : ca2020@csmv.qc.ca.

Ces questions seront traitées au point « Parole au public » de l'ordre du jour.

Il est également possible d'assister en direct à la séance en demandant le lien nécessaire à cette même adresse.

Les sujets abordés durant cette séance seront les suivants :

- Reddition de comptes de la directrice générale
 - Décisions de la directrice générale pour la période se finissant le 23 avril 2021
 - Suivi du plan d'engagement vers la réussite – Grands projets
 - Portefeuille de projets
- Renouvellement de l'entente avec l'organisme la Fête du livre et de la lecture de Longueuil
- Politique relative aux services de surveillance du midi
- Demande de financement supplémentaire et octroi de contrat – projet d'agrandissement de l'école primaire Marie-Victorin (Brossard)
- Octroi de contrat – Location de constructions modulaires aux écoles primaires Adrien-Gamache, Charles-Bruneau, Gentilly, Guillaume-Vignal, Paul-De Maricourt et Rabeau
- Octroi de contrat de location de constructions modulaires à l'école André-Laurendeau – phase 2
- Octroi de contrat – Projet de réaménagement de l'école secondaire Jacques-Rousseau – phase 1
- Présentation des recommandations du CRR et adoption des Règles d'allocations budgétaires CSSMV 2021-2022

Donné à Longueuil, ce 27 avril 2021

Me Julie Brunelle
Secrétaire générale

Pour information : ca2020@csmv.qc.ca